

**Betreff:** [snacs-fsu] La Lettre du SNCS du 27 septembre 2019

**Von:** SNCS <snacs@cnrs.fr>

**Datum:** 27/09/2019 à 17:16

**An:** CNRS Chercheurs Non Titulaires <listesyndicale.chntit.snacs-fsu@services.cnrs.fr>



# LA LETTRE DU SNCS

*27 septembre 2019*

**Un projet de budget 2020 de la recherche en stagnation,  
une fois de plus !**

Le projet de loi de finances 2020 (PLF 2020) prévoit une augmentation de 500 millions d'euros (M€) du budget du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, soit une augmentation de 2%, inférieure à la progression de 2,3% du budget de l'Etat et du Produit intérieur brut (PIB) en euros courants. Pour le programme 172 qui finance la recherche et plus particulièrement les organismes de recherche, le PLF 2020 prévoit un budget de 6,94 milliards d'euros (G€), exactement comme en 2019, soit aucune augmentation. Cette stagnation du budget de la recherche est en fait une baisse de plus de 1% si on tient compte de l'inflation et de plus de 2% par rapport au PIB en euros courants. Le projet de budget du programme 172 ne précise pas les lignes qui vont baisser pour compenser les financements affichés supplémentaires de 79,4 M€ (21 M€ pour le plan pour l'intelligence artificielle, 1,4 M€ pour le dispositif Cifre, 28 M€ des rémunérations au titre de PPCR, 2,5 M€ pour accompagner la fusion INRA-IRSTEA, 14,5 M€ pour les très grandes infrastructures de recherche et 12 M€ pour permettre au CNRS de recruter 250 chercheurs, 310 ingénieurs et techniciens et des doctorants). Qui sont les perdants pour permettre qu'il y ait des gagnants ? Si ce projet de budget précise que les autorisations

d'engagement de l'Agence nationale de la recherche seront augmentées de 32 M€ pour atteindre 800 M€, il ne donne en revanche aucune information sur les crédits de paiement de l'ANR, qui pourraient être amputés de près de 80 M€.

Ce budget en stagnation jette une lumière crue sur les intentions du gouvernement, qui a par ailleurs déployés de grands efforts de communication sur la préparation d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Lancée à son de trompe par le Premier ministre, le 1er février dernier, sous prétexte d'améliorer, entre autres, le financement de la recherche publique, ce projet apparaît aujourd'hui pour ce qu'il est en ce qui concerne la fin du quinquennat : un prétexte pour attendre, attendre encore, laisser la recherche française stagner et ses résultats s'enfoncer encore, à l'aune des classements internationaux. La France continue à décrocher. Elle est passée en 2016 au 8ème rang de la production scientifique mondiale derrière l'Italie et l'Inde (OST, 2019). Par manque de moyens pour financer la recherche de base des laboratoires et pour diminuer la précarité de l'emploi scientifiques par des recrutements sur des postes de fonctionnaires, la recherche française continue à s'effriter de façon clairement corrélée à la baisse des budgets depuis plus de 15 ans. Le SNCS-FSU dénonce cette hypocrisie et demande, dès 2020, une augmentation substantielle, dont la nécessité vient d'être confirmée par les rapports des groupes de travail sur la préparation de la LPPR. Un milliard de plus pour la recherche en 2020, si le gouvernement le veut, il le peut.

[Lire le communiqué sur le site du SNCS-FSU](#)

---

© SNCS  
Syndicat National des Chercheurs  
Scientifiques  
[sncs.fr](http://sncs.fr)  
1, place Aristide Briand, 92190 Meudon  
Tél : 01 45 07 58 70  
[E-mail](#)



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



Pour ne plus recevoir les messages des Listes syndicales sncs-fsu, cliquez sur ce lien : [https://listes.services.cnrs.fr/wws/family\\_signoff\\_request/sncs-](https://listes.services.cnrs.fr/wws/family_signoff_request/sncs-)

[fsu/remy.malgouyres%40uca.fr](mailto:fsu/remy.malgouyres%40uca.fr)